

**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 21 (1963)

**Heft:** 2

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Bibliographie

### Changements dans les structures familiales<sup>1</sup>

Constatant que « les études relatives à la famille se sont beaucoup développées depuis 1945 », la *Revue internationale des sciences sociales* (éditée par l'UNESCO) a réuni quelques articles illustrant la diversité des problèmes dont s'occupent les chercheurs. Leurs analyses, selon J. Mogey, prennent encore trop souvent une forme normative, moralisante ou influencée par les objectifs sociaux de divers groupes. Comme à toute nouvelle discipline, il faut à la sociologie familiale une terminologie, des techniques d'enquêtes et de recherches et, pour que l'étude du milieu familial dépasse l'anecdote, des éléments comparatifs. M. R. Hill, dans son article intitulé « La recherche internationale sur les problèmes familiaux », donne à cet égard une typologie des recherches comparatives sur la famille, accompagnée d'exemples certainement propres à illustrer une des méthodes les plus utiles à la sociologie.

Cette méthode, nous pouvons en suivre pas à pas l'utilisation avec l'étude du « Comportement des parents aux USA et en République fédérale allemande ». Afin d'éliminer toutes les différences tenant à des facteurs socio-économiques, psychologiques, etc., autres que la nationalité, les enquêteurs ont constitué des « paires » d'enfants allemands et américains absolument identiques pour toutes les caractéristiques importantes (profession des parents, composition du milieu familial, religion, sexe de l'enfant, etc.) et les ont interrogés sur le comportement de leurs parents à leur égard. Etayant minutieusement toutes leurs affirmations, les chercheurs nous amènent à leurs conclusions : « Les parents américains imposent à leurs enfants une discipline moins stricte, mais leur manifestent aussi moins d'affection et plus de réprobation, et exigent d'eux davantage. Le père américain joue un rôle beaucoup plus effacé que le père allemand, particulièrement par sa tendance à critiquer ses enfants et à les pousser à faire mieux que leurs camarades. Les enfants américains sont l'objet d'une surveillance et d'une attention moins rigoureuses surtout de la part du parent de sexe opposé. Dans le groupe américain, la relation est, en général, plus étroite entre enfant et parent de même sexe. Cette spécialisation des rôles est moins accentuée dans l'échantillon allemand » (p. 536).

Voulant mesurer la validité de leurs conclusions, les auteurs de cette étude ont interrogé les mères allemandes et américaines, lesquelles ont confirmé les réponses de leurs enfants. Et les enquêteurs pourtant conscients qu'on ne peut écarter entièrement « l'éventualité d'un fléchissement des réponses par un conditionnement préalable » pensent que l'on peut croire les enfants.

---

<sup>1</sup> Revue Internationale des Sciences Sociales, n° 3/1962, « *Changements dans les structures familiales* », Paris.

Ce numéro contient en outre une analyse du taux de divorce dans les diverses classes socioprofessionnelles; une étude de la politique familiale aux USA, un examen de l'évolution des structures familiales en Israël, au Japon et en URSS.

On peut regretter de ne trouver dans aucun de ces articles des données expérimentales ou des hypothèses de travail sur le relâchement progressif des liens familiaux observable dans les pays industrialisés où les enfants prennent l'habitude de gagner leur autonomie.

YVETTE JAGGI.

## Publications de la FAO

Les céréales constituent certainement la branche de l'agriculture dans laquelle les pays tiennent le plus à assurer leur approvisionnement, si bien qu'il importe de connaître les *Politiques nationales céréalières*<sup>1</sup>. Celles-ci viennent de faire l'objet d'une étude éditée par la FAO portant sur 41 pays — dont 13, la plupart africains, figurent pour la première fois dans une publication du genre. Pour chaque pays, les renseignements fournis sont groupés de la manière suivante:

- Mesures intéressant la production et la commercialisation: principes et objectifs de production; politique de soutien des prix; aide à la production; organisation de la commercialisation.
- Mesures intéressant la consommation: subventions et programmes sociaux.
- Mesures intéressant le commerce extérieur: politique commerciale générale; aide à l'exportation; contrôle des importations.

Il est intéressant de suivre par exemple les efforts de la législation américaine pour résoudre le problème des excédents de production. L'Agricultural Act de 1961 prévoit notamment que ne peuvent bénéficier du soutien des prix que les exploitations de la région de production commerciale du blé qui acceptent de participer à un programme spécial de conversion et de conservation des sols. Des conditions analogues régissent la production des céréales fourragères. Le contingent de superficie nationale pour le blé (minimum fixé à 22,3 millions d'hectares) doit suffire à couvrir les besoins des marchés intérieurs et extérieurs et permettre la constitution d'un stock de report. L'aide à la production, donnée dans le cadre du programme agricole des Etats-Unis prend la forme d'un réseau de services consultatifs et de stations de recherche relevant du gouvernement fédéral ou des Etats.

Depuis la guerre, les USA ont mené une politique commerciale de libéralisation des échanges, base doctrinale du GATT et de l'aide à l'étranger. En matière céréalière, le Gouvernement de Washington fournit une aide financière pour faciliter l'exportation des céréales, par le canal des ventes commerciales et des programmes d'écoulement des excédents. Ces programmes revêtent diverses formes: ventes contre paiement en monnaie étrangère, octroi de dons par l'intermédiaire d'organismes bénévoles et d'organisations internationales, opérations de troc et ventes contre paiement en dollars avec crédit à long terme. Il est malheureusement difficile de se faire une idée de la part relative de chacune de ces formes d'écoulement.

---

<sup>1</sup> *Politiques nationales céréalières*, FAO, Rome, 1962, 111 p.

La FAO a pourtant publié, pour la campagne 1961-62, les *Statistiques du Commerce mondial des Céréales*<sup>1</sup>, donnant le volume des exportations par provenance et par destination. Les USA sont de loin le principal exportateur des grandes céréales, ses meilleurs clients étant l'Asie (38 % des exportations de froment), l'Europe (30 %), l'Afrique (15,3 %). Faute de précisions sur les modes de règlement, ces statistiques ne nous apprennent finalement pas grand-chose sur les bénéficiaires des programmes d'écoulement américains.

Elles révèlent au contraire fort bien l'incidence de l'abandon d'une politique d'auto approvisionnement sur le volume des importations. C'est ainsi qu'Israël couvre maintenant le 75-80 % de ses besoins en céréales panifiables et le 60 % en céréales fourragères par l'importation. On peut noter qu'Israël est un des très rares pays qui ne connaît pas l'aide à la production et se contente d'accorder aux cultivateurs « une certaine compensation en cas de sécheresse ».

Dans ses efforts pour augmenter la production agricole et permettre aux pays insuffisamment développés d'accroître leurs ressources alimentaires, la FAO se préoccupe évidemment des différents facteurs intervenant sur le volume de la production. Or il apparaît que « les écarts de rendement moyen des récoltes, très marqués d'un pays à un autre, ne sont pas seulement causés par des différences de possibilités physiques; ils semblent dépendre surtout du niveau d'évolution agricole et économique. Généralement, les augmentations de production sont le résultat de la combinaison appropriée de techniques diverses dont l'application doit être accompagnée d'une amélioration structurale et de conditions économiques favorables.

« Il est bien reconnu que l'emploi judicieux des engrais permet d'accroître les rendements des récoltes », ce que démontre l'ouvrage de la FAO intitulé: *Niveaux de Production des Récoltes et Emploi des Engrais*<sup>2</sup>. De nombreux essais, entrepris notamment en Inde et au Pakistan, ont permis d'apprécier l'efficacité d'éléments fertilisants.

La relation rendement-consommation d'engrais est facilement observable. Pendant la guerre l'emploi des engrais au Japon est tombé de 250 kg/ha. à 100 kg/ha., pour remonter ensuite à plus de 400 kg/ha. Les rendements, suivant une évolution comparable, ont passé de 3900 kg/ha. à 4800 kg/ha. On compte qu'aux Etats-Unis la moitié de l'élévation du rendement brut et un cinquième de la production agricole totale (cinq fois plus élevée en 1955 qu'en 1870) sont dus aux engrais.

Bien entendu, l'emploi des engrais n'est pas le seul facteur responsable d'une amélioration de la fertilité des sols et il ne se révèle vraiment bénéfique que lorsqu'il est pratiqué en combinaison avec d'autres améliorations des techniques de production — ce qui explique les évolutions non parallèles engrais-rendement, observables par exemple dans les zones d'élevage utilisant la fumure. L'emploi des engrais n'en reste pas moins un bon critère d'utilisation des techniques modernes en agriculture, et la FAO pense inciter par l'information, la démonstration, la constitution de stocks locaux et l'élaboration de programmes gouvernementaux les agriculteurs à employer davantage d'engrais.

Si l'on en juge par le *Rapport annuel sur la Production, la Consommation et le Commerce des Engrais dans le Monde*<sup>3</sup>, cet emploi tend heureusement à se généraliser. De 1955 à 1961, l'économie mondiale des engrais a en effet continué à se développer, la production et la

<sup>1</sup> *Statistiques du Commerce mondial des Céréales*, FAO, Rome, 1962, 70 p.

<sup>2</sup> *Niveaux de Production des Récoltes et Emploi des Engrais*, FAO, Rome, 52 p.

<sup>3</sup> *Rapport annuel sur la Production, la Consommation et le Commerce des Engrais dans le Monde*, 1961, FAO, Rome, 1962, 138 p.

consommation augmentant l'une et l'autre de plus de 30 %. Cette évolution positive est particulièrement marquée dans les zones où l'on emploie traditionnellement relativement peu d'engrais. Les tonnages utilisés y sont encore très faibles relativement à la superficie des terres à fertiliser, mais on y a fort bien saisi le rôle des engrais dans l'accroissement de la production agricole — et c'est bien là l'essentiel.

L'Europe (y compris l'URSS), l'Amérique du Nord et centrale demeurent les producteurs et les consommateurs les plus importants de tous les engrais (azotés, phosphatés et potassiques). Mais leur part relative de la consommation mondiale a baissé de 75 % en 1955-56 à 73 % en 1960-61, tandis que celle de l'Asie a sensiblement augmenté pendant la même période. Ce continent reste toutefois le gros importateur, suivi de l'Afrique, l'Amérique du Sud et l'Océanie. On remarque qu'en 1959-60 l'Amérique du Nord et l'Amérique centrale étaient importateurs nets de grosses quantités de tous les engrais, elles sont maintenant exportateurs nets (17.000 t.).

Le 32<sup>e</sup> volume de la série « Monographies de produits », publiée par la FAO, est consacré à l'étude des *Tendances et Facteurs de la Consommation mondiale de Sucre*<sup>1</sup>.

Les auteurs examinent successivement: la manière dont s'est développée la consommation du sucre durant ces dix dernières années; l'évolution des prix du sucre et des revenus dans divers pays consommateurs; la relation entre la consommation d'une part, les prix et les revenus d'autre part, afin de déterminer avec le maximum de précision les effets qu'exercent ces facteurs économiques fondamentaux sur l'évolution de la consommation dans divers pays et dans l'ensemble du monde; l'influence d'autres facteurs tels que conditions climatiques, consommation de fruits frais, etc.; enfin un essai de prévision de la consommation pour les années 1965-1970.

La tendance future de la consommation de sucre dépend évidemment de plusieurs facteurs: évolution du revenu par habitant, prix, modifications des dispositifs de commercialisation et de distribution, campagnes d'encouragement à la consommation, etc. On estime que dans les prochaines années, la consommation de sucre « évoluera nettement dans le sens d'une répartition plus uniforme ». La moitié de la population mondiale qui consomme le moins de sucre et absorbait environ 14,5 % de la production en 1957 atteindra vraisemblablement le 20 % de la consommation totale en 1970. Inversement, le pourcentage du cinquième de la population mondiale devrait passer de 50 % en 1957 à 44 % en 1970. On voit que, dans ce domaine du moins, la répartition du « bien-être » tend vers une égalisation souhaitable.

Bien que la valeur de la production mondiale du café paraisse faible comparée à celle du riz, du blé ou des matières grasses, la part de cette production qui entre dans les circuits commerciaux internationaux est très élevée, vu les exigences climatiques de la caféculture. Ainsi l'économie d'une douzaine de pays d'Amérique latine et d'Afrique se trouve dépendante de cette culture. *L'Economie mondiale du Café*<sup>2</sup> a dès lors dans ces pays de profondes incidences sociales et économiques: les exportateurs s'inquiètent de constater que l'augmentation du volume des exportations de 10 % depuis 1957 ne couvre pas la baisse de 25 % des prix, enregistrée pendant la même période.

Cette situation paraît d'autant plus sérieuse que le café représentait 25 % de la valeur totale des exportations sud-américaines et 38 % des exportations de certains pays africains (Ethiopie, Cameroun, Togo, Madagascar, Kenya, Tanganyika, Ouganda) — c'est-à-dire

<sup>1</sup> *Tendances et Facteurs de la Consommation mondiale de Sucre*, FAO, Rome, 1962, 96 p.

<sup>2</sup> *L'Economie mondiale du Café*, FAO, Rome, 1962, 382 p.

une source appréciable de devises. En effet, au cours de ces dernières années, le marché des Etats-Unis a absorbé plus des trois quarts des exportations de café de plusieurs pays latino-américains: Colombie, République dominicaine, Guatémala, Honduras, Mexique et Nicaragua.

Comme dans les pays de production primaire, la production exportable fournit aux pays cafiers une part substantielle du produit national brut global allant jusqu'à 14 % au Guatémala et en Ouganda. Le café joue ainsi un rôle vital dans le processus d'expansion économique de ces pays en permettant le financement d'une partie de leurs investissements par les recettes d'exportation.

Après avoir ainsi analysé les grandes lignes de l'économie mondiale du café, les rédacteurs de l'étude cherchent à établir des perspectives pour 1965. Ces estimations, malgré la relation bien définie entre l'âge des arbustes cafiers et leur rendement, se révèlent difficiles, vu l'insuffisance de données statistiques (superficie plantée, nombre et âge des plants) et l'incertitude des cours mondiaux. La médiocrité actuelle de ceux-ci, si elle devait se prolonger, découragerait les caficulteurs et porterait les gouvernements à prendre des mesures pour restreindre la production. On prévoit cependant un net accroissement du volume de la production au Brésil, tandis qu'il diminuera dans le reste de l'Amérique latine et en Afrique, et demeurera stationnaire dans le reste du monde.

Quant à la consommation, elle augmentera son volume, comme elle le fait depuis cinquante ans, à raison de 2 % par an. Bien entendu le taux d'accroissement du revenu réel des principaux pays importateurs, l'évolution du prix mondial et celle des politiques fiscales nationales représentent trois variables susceptibles de modifier le rythme d'accroissement de la consommation du café.

Malgré l'incertitude de ces prévisions et l'obligation de tenir compte de nombreux impondérables, cet effort de perspective est fort intéressant. Il conclut tout naturellement à la nécessité de trouver enfin une formule à long terme pour remplacer le système actuel des accords annuels qui ne sont en fait qu'une suite d'expédients et de rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande — sans quoi «la situation du marché mondial en 1965 aura de sérieuses répercussions sur l'économie des principaux pays producteurs».

YVETTE JAGGI.

### Guide des sociétés en droit suisse<sup>1</sup>

L'unification du droit privé a commencé en Suisse par celle du droit commercial avec l'entrée en vigueur, en 1883, du Code fédéral des obligations. Depuis sa révision — profonde — de 1936, celui-ci n'avait fait l'objet d'aucune étude d'ensemble exposant le nouveau droit relatif à la société simple et aux sociétés commerciales et accessible aux non-spécialistes.

Cette lacune est en passe d'être comblée grâce au *Guide des Sociétés en Droit suisse*, dont seul jusqu'ici le premier tome, consacré aux sociétés de personnes, a paru.

L'ouvrage de MM. G. Brossel et Cl. Schmidt, que l'éditeur situe «entre l'œuvre de simple vulgarisation et le commentaire scientifique», traite, d'une manière constamment claire: la personnalité, physique et morale, le registre du commerce, les raisons de commerce, la comptabilité commerciale; l'association et la fondation. Les différentes formes de sociétés

<sup>1</sup> GEORGES BROSSET et CLAUDE SCHMIDT: *Guide des Sociétés en Droit suisse*, Ed. Générales, Genève, 1962, 267 p.

connues en droit suisse (société simple, en nom collectif, en commandite) font l'objet d'un examen détaillé, avec citations et commentaire. Les deux tomes à paraître traiteront de la société anonyme, des sociétés mixtes et de la société coopérative.

YVETTE JAGGI.

## **Sociologie et politique sociale dans les pays occidentaux<sup>1</sup>**

« Toute politique sociale implique une certaine sociologie. » « L'intervention du sociologue doit conduire à une politique rationnelle. » Le sociologue a pour tâche d'expliquer la théorie sous-jacente à toute mesure prise et, partant, rendre la politique plus efficace. MM. Janne et Morsa cherchent dans leur livre à déterminer cette contribution de la sociologie dans divers domaines tels que la politique familiale et démographique, le logement, l'aménagement du territoire, l'enseignement, les problèmes raciaux, les problèmes humains du travail industriel, et s'interrogent sur la portée réelle de cet apport.

Si les premières mesures prises en matière de politique sociale au début du XIX<sup>e</sup> siècle l'ont été de manière tout empirique, elles n'en reposaient pas moins sur une sociologie. Celle-ci consistait essentiellement en « une extension à la société tout entière des conceptions d'une classe, de la conception que cette classe avait de la manière de vivre qui était adéquate ». Les premiers efforts entrepris dans le domaine de la politique sociale ont donc visé à faire partager cette façon de voir, en signifiant, par exemple, aux personnes assistées qu'elles étaient responsables de leur condition misérable, à laquelle l'adhésion à l'idéal bourgeois porterait immédiatement remède. Le système de valeurs sur lequel reposait alors l'action sociale était évidemment implicite.

Il en va encore souvent ainsi, et l'avènement d'une sociologie concrète n'a pu soudain rendre les fondements apparents. Mais le domaine dans lequel son action est sollicitée — celui des interventions de l'Etat — s'élargit sans cesse. L'empirisme, impraticable aujourd'hui, « doit faire place à la recherche sociologique, systématique et appliquée ». Celle-ci permet :

- la définition des buts et des priorités d'une politique sociale conçue comme une action rationnelle et efficace;
- la détermination des moyens par une investigation sociologique objective;
- le contrôle de l'efficacité des services existants;
- l'information générale « clef de toutes les transformations des structures sociales ».

« Convier la sociologie à prendre part à l'action, ce n'est pas la compromettre. C'est la légitimer comme science et comme technique, en lui permettant, par des moyens accrus, de contrôler ses hypothèses et d'étendre encore sa connaissance objective de la société humaine. » On ne saurait reprocher aux auteurs de ce « manifeste » de promouvoir une sociologie moins spéculative que celle à laquelle nous sommes habitués. L'efficacité, qu'ils revendiquent constamment, y trouvera peut-être son compte.

YVETTE JAGGI.

---

<sup>1</sup> HENRI JANNE et JEAN MORSA: *Sociologie et politique sociale dans les pays occidentaux*, Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, 1962, 107 p.

## Les supermarchés

D'origine américaine, les supermarchés viennent, avec une trentaine d'années de retard, modifier les structures commerciales européennes, en particulier dans le domaine des ventes au détail de denrées alimentaires.

Comme le montre O. J. Brem<sup>1</sup>, le supermarché, nouvelle forme de distribution, réduit l'écart producteur-consommateur, en réunissant les fonctions d'importateur, de grossiste, de représentant et de détaillant.

On note qu'en Suisse, l'achat en masse dans le domaine des denrées alimentaires remonte à la fin du siècle dernier, au moment où les sociétés coopératives de consommation se sont associées en une union coopérative d'achats, tandis que les détaillants indépendants n'ont groupé leurs commandes sous la forme d'une union d'achat des magasins de détail qu'au début du xx<sup>e</sup> siècle. Ces sociétés coopératives et ces groupements de détaillants s'occupent également des importations directes et, de plus en plus, de la fabrication, soit comme propriétaires, soit par participation financière. Ces sociétés ont beau présenter tous les caractères d'une distribution de masse, elles ne remplissent pourtant pas les conditions de vente en masse, les magasins ravitaillés n'atteignant pas la grande unité de vente, — même si la plus importante de ces sociétés réalise le 63 % de son chiffre d'affaires total grâce seulement au 5 % de ses membres.

Selon les critères américains, on ne peut en effet parler véritablement de supermarché, c'est-à-dire de distribution de masse, que sous certaines conditions: réaliser un chiffre d'affaires annuel d'au moins 375.000 dollars par magasin; vendre par la méthode libre-service, ou par tout autre méthode rationnelle; avoir une étendue d'au moins 800 m<sup>2</sup> par magasin (en Suisse, les surfaces des grands magasins varient entre 1000 m<sup>2</sup> — espace suffisant pour y loger un avion Caravelle — et 2500 m<sup>2</sup>).

M. Brem distingue plusieurs stades dans le cycle de croissance des supermarchés: expérimentation, démarrage avec recours à des prix de combat, croissance rapide (offre d'une marchandise de qualité au moins équivalente, sinon meilleure), expansion à un taux décroissant (accroissement des services au consommateur), enfin maturité et stabilisation (hypothèse rendue vraisemblable par le coût de ces services et par la diminution du taux de revenu du capital). Il est intéressant de noter que la tendance au gigantisme s'atténue aux USA dans le domaine de la distribution des denrées alimentaires et que la faveur va actuellement, dans les villes au moins, à la «superette», version modifiée du supermarché, dont la surface de vente ne dépasse pas celle des magasins libre-service que nous connaissons en Suisse.

Examinant les facteurs susceptibles de modifier le rythme d'expansion des supermarchés, M. Brem constate que «les super-markets n'atteindront probablement pas leur apogée aussi longtemps que la population et les revenus des consommateurs augmenteront et que les dépenses des consommateurs pour les denrées alimentaires resteront dans une même proportion par rapport aux dépenses totales». Ceci dit, les principaux obstacles à la croissance des grandes unités de distribution et à l'intégration par elles de leurs fournisseurs et concurrents demeurent psychologiques: attachement au petit commerce de détail qui survit dans chaque quartier, souci du parage, horreur des files d'attente, préférence d'une autre technique que le libre-service (vente automatisée, par un vendeur, etc.). Autant de

---

<sup>1</sup> OSCAR J. BREM: *Le développement des supermarchés et leur influence sur la structure du commerce des denrées alimentaires*, Schulthess & Co AG., Zurich, 1960 70 p.

réticences que le supermarché cherche à vaincre par l'adaptation de ses services commerciaux au goût des acheteurs.

\*

Dans l'extrait de sa thèse livré au grand public, M. R. Uhrich<sup>1</sup> examine différemment le développement des supermarchés. Des USA il a rapporté la conviction d'avoir affaire à un processus inéluctable appelé à s'étendre à l'Europe. Mais en pensant à la France, où le commerce, se refusant jusqu'ici à « épouser le siècle », va devoir s'adapter, sous peine d'être « assassiné » par les usines de distribution, l'auteur tire la sonnette d'alarme. Le fameux problème de l'écart entre les prix à la production et à la consommation qui a, depuis la Libération, irrité les ministres, scandalisé les ménagères et révolté les paysans sera-t-il vraiment résolu par l'extension des supermarchés ? Economiquement sans doute, et l'accueil fait par les consommateurs aux nouvelles formes de distribution le prouve bien. Mais les petits commerçants ? Et la litanie recommence, avec menace de renaissance du poujadisme à la fin.

Plus contestables nous semblent les nouvelles méthodes d'incitations à la vente, déjà dénoncées par V. Packard (« La persuasion clandestine »). Dans quelle mesure les économies réalisées par l'acheteur dans un supermarché ne sont-elles pas absorbées par ces « achats impulsifs » évalués à 30-35 % du volume total des ventes ? Mais, note M. Uhrich, la baisse des prix demeure avantageuse pour l'acheteur qui garde la tête froide malgré les artifices de présentation, l'agencement savant des étalages, la stratégie ayant pour but de créer l'habitude de jeter, de renouveler constamment, etc.

L'Europe n'en est pas encore là ; nous ne pensons pas encore que « pour améliorer la situation économique il faut acheter, acheter n'importe quoi » (président Eisenhower). M. Uhrich croit que le scénario ne se reproduira pas ; il fait confiance au commerce européen pour adapter ses structures. Le ton direct (presque celui d'un reportage, facilement lisible) adopté dans son livre, fera certainement davantage pour éveiller l'attention des intéressés que de graves études économiques.

YVETTE JAGGI.

## L'économie des jeunes nations<sup>2</sup>

Le sous-titre (Industrialisation et groupements de nations) de cette première étude consacrée à l'économie des jeunes nations contient l'idée directrice de l'ouvrage : « L'industrialisation des nations naissantes peut et doit être entreprise en coordonnant méthodiquement les centres industriels plurinationaux et les économies territoriales. »

Les pays sous-développés, désireux de s'industrialiser, sont tentés d'imiter purement et simplement les procédés des capitalismes occidentaux ou du socialisme soviétique — ce qui est déjà un tort aux yeux de M. Perroux. Mais, faute plus grave encore, ces pays revendent une industrialisation à l'échelon national, ce qui les mène inévitablement à une

<sup>1</sup> RENE UHRICH: *Supermarchés et usines de distribution. Hier aux Etats-Unis, aujourd'hui en France*, Plon, 1962, 207 p.

<sup>2</sup> FRANÇOIS PERROUX: *L'économie des jeunes nations. Industrialisation et groupements de nations*, PUF, Paris, 1962, 252 p.

série de faux-dilemmes portant sur l'ordre des priorités: agriculture ou industrie, industrie lourde ou légère, capitalisme ou collectivisme. Il est clair que ces alternatives simplistes méconnaissent la réalité à l'échelon national; elles prennent au contraire leur sens lorsqu'elles se posent à l'échelon du « territoire économique », espace souvent peu conforme aux frontières politiques et déterminé sur la base d'une division internationale du travail et d'une complémentarité efficace. Pour la création d'un tel espace, il faut évidemment une libre-circulation des biens, des hommes et des capitaux, afin de procurer aux centres industriels en plein développement, outre les matières premières et les compétences techniques, des marchés larges et expansifs. Il y a dans ce domaine encore beaucoup à faire si l'on pense que la proportion du commerce extérieur africain dans le commerce extérieur total n'atteint que 9,7 % pour l'ex-AEF, 10,4 % pour l'ex-AOF, 6 % pour la Tunisie. Le développement et l'industrialisation harmonisée, tels que le préconisent l'auteur, en pensant surtout à l'Afrique noire francophone, « ne peuvent être obtenus que moyennant des plans et programmes plurinationaux qui sont directement opposés à la mise en œuvre étroitement nationale et nationaliste des ressources. »

Une fois passées les crises de l'indépendance politique, M. Perroux tient que le degré d'industrialisation sera l'une des « mesures » de l'autonomie effective, dont chacun sait aujourd'hui qu'elle ne s'acquiert pas en même temps qu'un siège à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Parmi les tâches immédiates proposées aux jeunes nations — et à leurs aînées — sur la voie d'une industrialisation progressive, figure, outre la rénovation de la coopération technique, la stabilisation des produits de base agricoles et miniers. Leur exportation conditionne l'équipement des républiques africaines. Or le volume de ces exportations et, dans une large mesure, les fluctuations de prix dépendent de l'attitude des grands monopoles. Il faut donc chercher un substitut à la politique de stabilisation assez unilatérale pratiquée par les ex-métropoles. On ne le trouvera que dans « une politique de croissance harmonisée des flux qui tienne compte des intérêts des populations... conçue... relativement moins en termes de marchés et plus en termes d'organisation ». Pour justifier cette transformation, on peut rappeler le calcul de P. Moussa (« Les nations prolétaires »): une revalorisation de 14 % des produits de base livrés par les régions non industrialisées pour une somme de 25 milliards de dollars par an équivaudrait au montant annuel de toutes les aides publiques fournies à ces régions.

Quant au processus proprement dit de l'industrialisation à l'échelon des groupements de nations, il ne pourra s'effectuer harmonieusement que dans une société « économiquement progressive où l'innovation se propage dans des conditions optima et aux moindres coûts humains ». M. Perroux reprend donc ici le problème de la communication de l'information et des motivations, qu'il avait déjà traité dans « L'économie du xx<sup>e</sup> siècle » et dans « Economie et société ». L'effort fait par l'auteur pour abandonner « le sociocentrisme persistant des Occidentaux » et pénétrer les réalités des sociétés archaïques nous vaut un chapitre remarquable, dans lequel les préoccupations du sociologue rejoignent celles de l'économiste.

On ne saurait d'ailleurs trop louer M. Perroux de montrer combien l'économie politique, comme toute science sociale, doit se garder de perdre de vue son objet ultime: l'homme et l'amélioration de sa condition. « L'économie des jeunes nations », ouvrage dans lequel l'auteur a évité « à dessein... les terminologies techniques » et simplifié dans la mesure du possible la présentation, en est une belle illustration.

YVETTE JAGGI.

## De l'intégration des marchés<sup>1</sup>

Le Groupe de recherches sur le Marché commun, formé en 1959 au sein de l'Institut de recherches économiques, sociales et politiques de l'Université de Louvain, se propose de recourir à l'analyse et à l'histoire économiques pour interpréter les phénomènes contemporains et en dégager la substance. Une telle étude, portant sur les conséquences économiques d'un marché commun, se veut résolument indépendante de préoccupations nationales; elle recherche en outre « une réelle intégration de la théorie disponible et des observations statistiques et autres, qui concrétisent les phénomènes généraux ».

Il a bien sûr fallu opérer un choix parmi les nombreux problèmes dignes de retenir l'attention, au premier rang desquels figure l'intégration des marchés: dans quelle mesure les formes de marché, et particulièrement les conditions de la concurrence, se trouvent-elles modifiées par la réalisation d'un vaste marché européen?

La recherche d'une réponse à cette question implique la définition de quelques concepts de base (industrie, concurrence, forme de marché), pour regarnir ce que M. Phlips<sup>1</sup> appelle « la boîte à outils », indispensable à toute étude concrète de la concurrence dans le Marché commun. Ce faisant, l'auteur recherche une synthèse constructive de la théorie de Chamberlin et de la tradition néo-classique (Marshall).

Puis il décrit les deux modèles du « marché concurrentiel » et du « marché intégré », tous deux réalisables dans la mesure où ils ne contiennent que des exigences auxquelles il est possible de satisfaire en pratique, et c'est le cas selon M. Phlips. Cependant il s'agit là, sinon d'une abstraction, du moins d'une vue idéale — conforme d'ailleurs aux objectifs de l'intégration qui vise à la réalisation d'une situation nouvelle nécessairement meilleure que la précédente.

M. Phlips est bien conscient du risque couru à vouloir ainsi concilier l'idéal et le réalisable. C'est pourquoi il nous propose alors des tests statistiques (flexibilité et niveau d'unification des prix) qui permettent d'apprécier le degré réel de concurrence ou d'intégration pour une branche industrielle donnée. « Si la concordance des mouvements de prix et leur regroupement en basse conjoncture caractérisent les marchés intégrés, les fluctuations en des sens opposés et l'absence de regroupement en basse conjoncture indique la non-intégration des différents marchés considérés. »

Enfin, M. Phlips applique sa méthode d'analyse de l'intégration économique à trois cas d'industries européennes: le secteur des produits photographiques, dans lequel se pose le problème de la différenciation qualitative des produits; celui du ciment, choisi comme « exemple d'un produit pour lequel la différenciation dans l'espace joue un rôle de premier plan »; celui des engrains azotés, soumis aux variations particulières de la demande dans le temps.

Pour l'auteur, l'intégration implique « la sauvegarde ou l'octroi d'une liberté de choix qui permette de tirer profit des différences dans les localisations, des différences de qualité et des décalages dans le temps ». En outre, le maintien des préférences subjectives, résultant d'une imparfaite transparence du marché, est indispensable au marché concurrentiel. Pour la réalisation de celui-ci, M. Phlips préconise brièvement quelques interventions gouvernementales (à considérer comme des cas spéciaux, puisque l'auteur se réfère à une économie de marché): interdiction de l'alignement, des prix imposés et des échelles mensuelles de prix, etc.

---

<sup>1</sup> LOUIS PHLIPS: *De l'intégration des marchés*, Ed. Nauwelaerts, Louvain et Paris, 1962, 314 p.

Il ne développe pas davantage ses vues sur la politique économique souhaitable: son but est de présenter une analyse théorique qui, dans la mesure où elle apparaît valable, contient implicitement selon M. Phlips les mesures concrètes à prendre.

YVETTE JAGGI.

### Tableaux statistiques des métaux non ferreux<sup>1</sup>

Pour 1961, on a relevé, par rapport à l'année précédente, une légère augmentation de la production (2 %) et de la consommation (4,5 %) des principaux métaux non ferreux (aluminium, plomb, cuivre, zinc, étain, nickel), tandis que l'excédent de la production s'élevait à environ 500.000 tonnes. Cette détérioration de la situation générale, qui a entraîné une chute des cours touchant particulièrement le plomb et le zinc, est due à plusieurs facteurs. Outre le protectionnisme de certains pays qui pratiquent à l'intérieur des prix supérieurs aux cours libres mondiaux, il faut mentionner la décision prise à la fin de 1961 par le gouvernement des Etats-Unis de débloquer une grande partie des stocks stratégiques américains. On conçoit facilement que ces stocks, qui représentent 39 % de la consommation mondiale 1961 pour l'aluminium, 46 % pour le plomb, 21 % pour le cuivre, 174 % pour l'étain, ne peuvent être « lâchés » sur le marché des métaux, sans le perturber.

Si la production de métaux non ferreux n'a pas beaucoup varié d'une région à l'autre en 1961 par rapport à l'année précédente, l'augmentation de la consommation est très sensible aux USA; cet accroissement s'est maintenu pendant le premier semestre 1962, mais demeure inférieur aux prévisions.

La stabilisation de la demande en Europe a conduit les entreprises de transformation à réduire leurs stocks de métaux bruts et demi-finis, si bien que la consommation est inférieure, même en chiffres absolus, à celle du continent en 1960, après l'augmentation brutale qui avait marqué les années précédentes.

Les pays de l'Est accroissent parallèlement leur production (+ 7,5 %) et leur consommation (+ 6,5 %), tandis que le « reste du monde », à l'intérieur duquel le Japon est le plus industrialisé, fournit le 27 % de la production et absorbe le 14,1 % de la consommation mondiale. Bien que ses propres besoins aient augmenté en 1961 de 11 % par rapport à 1960, on voit qu'il ne peut encore se défaire du rôle de grand fournisseur de matières premières.

YVETTE JAGGI.

---

<sup>1</sup> *Tableaux statistiques 1952-1961*, Metallgesellschaft AG., Frankfurt am Main, 1962, 261 p.

## Le financement de l'éducation supérieure<sup>1</sup>

La réputation acquise par la « Mc Graw-Hill Book Company » nous dispense de la présenter. Noblesse oblige: pour son 50<sup>e</sup> anniversaire, Mc Graw-Hill nous offre un livre des plus intéressants concernant l'enseignement supérieur aux Etats-Unis et les prévisions qui peuvent être faites pour la période 1960-1970. Fruit d'une riche collaboration de spécialistes, cet ouvrage se présente comme une analyse quasi exhaustive du problème.

Dans l'introduction, D. M. Keezer impose pertinemment le sujet en citant A. North Withehead:

« In the conditions of modern life the rule is absolute: The race which does not value trained intelligence is doomed. Not all your heroism, not all your social charm, not all your wit, not all your victories on land or at sea, can move back the finger of fate. Today we maintain ourselves. Tomorrow science will have moved forward yet one more step, and there will be no appeal from the judgment which will then be pronounced on the uneducated » (1916).

Pour D. M. Keezer, la compétition pacifique entre les occidentaux et les communistes, plus particulièrement entre les Etats-Unis et l'URSS, suppose une amélioration immédiate des investissements dans l'instruction supérieure distribuée aux Etats-Unis. Keezer constate que si nous prenons 100 comme indice du salaire moyen de l'ouvrier russe et de l'ouvrier américain, la rétribution du professeur américain est de 170, celle de son confrère russe de 800!... aussi est-il peu étonnant que les professeurs américains soient toujours plus difficiles à recruter et que l'enseignement se ressente d'une baisse de qualité chez les pédagogues.

P. H. Coombs prévoit que l'effectif des collèges et des universités doublera de 1960 à 1970. Cet accroissement du nombre des élèves et étudiants devrait s'accompagner d'une amélioration de la qualité de l'enseignement. Or, la réforme universitaire est compliquée par l'autonomie étatique en matière d'instruction publique.

Quelle évolution peut-on prévoir concernant les investissements destinés à l'enseignement supérieur, entre 1960 et 1970? Selon Seymour E. Harris, on doit compter entre 9,2 et 9,8 billions de dollars en 1970, selon qu'une augmentation des bourses d'étude sera acceptée ou non. Or, en 1957-58, les investissements n'ont pas dépassé 3,65 millions de dollars. L'accroissement des investissements serait donc de l'ordre de 170 %.

Au 4<sup>e</sup> chapitre, C. C. Furnas et R. Ewell examinent le rôle tenu par la recherche dans le budget des universités. Par de nombreux tableaux, les auteurs expriment très clairement l'accroissement des investissements dans les recherches (1953-54, 483 millions de dollars, 1958-59, 831 millions!) et la diminution du pourcentage des docteurs en sciences physiques et chimiques par rapport au total des thèses acceptées par les universités (1952: 57,3 %, 1958: 54,2 %).

Harlow J. Heneman analyse ensuite les possibilités d'améliorer l'administration des écoles supérieures. Quant à S. G. Tickton, il tente d'établir quelques prévisions budgétaires à long terme.

J. D. Millett nous explique pourquoi l'enseignement pose un problème de financement difficile à résoudre: « L'étudiant qui tirera profit de son instruction doit en supporter la charge » affirment certains théoriciens, tandis que d'autres leur opposent un point de vue totalement différent: « La société a intérêt à ce que la majorité des individus soient bien instruits et formés, il est donc normal qu'elle finance cet enseignement. »

<sup>1</sup> KEEZER : *Financing higher Education: 1960-1970*, Mc Graw Hill, 1955.

Si l'on admet la dernière thèse, il faut alors se demander qui supportera les charges universitaires. W. H. Turner examine le rôle du secteur privé, R. D. Calkins, celui du gouvernement.

Enfin, H. F. Clark et W. L. Thorp tentent de dégager les possibilités et les probabilités concernant le financement de l'enseignement supérieur.

Cette riche étude mérite une lecture attentive. Tous ceux que les problèmes de l'instruction publique et de la formation des élites intéressent y trouveront une documentation abondante, présentée de très agréable façon.

M.-L. RAISSIS.

### **Le coût de l'éducation<sup>1</sup>**

Dans un ouvrage préfacé par le professeur R. M. Titmuss, John Vaizey étudie l'évolution du coût de l'enseignement en Grande-Bretagne depuis 1920.

L'auteur se garde bien de tout effet de rhétorique et réduit au minimum ses appréciations personnelles. Des faits, toujours des faits, encore des faits! Et des chiffres aussi... C'est ainsi que l'on persuade le mieux. Car, sous un indéniable esprit d'objectivité et d'analyse perce la critique, d'autant plus convaincante qu'elle demeure extrêmement modérée: proportionnellement au revenu national, on dépensait moins pour l'enseignement en 1950 que pendant les années 30! John Vaizey se contente de noter: « Voici une conclusion étonnante et attristante » (« This is a striking and melancholy conclusion »).

Mais si, en parfait « gentleman », l'auteur évite tout excès de langage et affectionne l'euphémisme, il n'en dénonce pas moins sans concession des faits aussi stupéfiants qu'inadmissibles pour un pays qui se veut, et se dit, démocratique. En Grande-Bretagne, tout comme dans de nombreux pays occidentaux, la gratuité de l'enseignement favorise particulièrement les enfants issus des classes économiquement aisées! (« Not only have we had delusions about the size of our educational investment but we have been seriously in error in thinking that it is the poorer classes who have benefited most from the performance—as distinct from the legislative promise—of the Act of 1944. Here again Mr. Vaisey's dry statistics and equally dry comments provide a salutary corrective »; R. M. Titmuss.) C'est encore un sacrifice difficile et rare pour les milieux ouvriers que d'envoyer leurs enfants dans des écoles secondaires et des universités. Aussi l'enfant issu de parents appartenant à la classe moyenne bénéficie-t-il souvent davantage des investissements en faveur de l'enseignement — consentis tacitement par toute la collectivité imposable en faveur de la démocratisation de l'instruction — parce qu'il termine des études secondaires ou universitaires trop coûteuses pour les fils de petits salariés...

John Vaizey ne se contente pas, cependant, de relever des lacunes. Il sait également indiquer les progrès réalisés: depuis 1920, la santé des enfants en âge de scolarité s'est continuellement améliorée tandis que diminuait le taux de mortalité infantile. Le mérite en revient au National Health Service ainsi qu'au School Health Service.

D'autre part, entre 1920 et 1955, le nombre d'étudiants a doublé et les investissements en faveur de l'enseignement universitaire sont passés de 4,4 millions de livres à 33,9 millions. Les pires années de crises économiques n'ont pas réduit cet accroissement des investissements,

---

<sup>1</sup> JOHN VAIZEY : *The Costs of Education*, G. Allen & Unwin, 1958.

contrairement à ce qui se produisit dans l'enseignement primaire et secondaire. Pour John Vaizey, les raisons en sont doubles:

1. L'augmentation du nombre des étudiants rendait très difficile toute réduction.
2. La multiplication des recherches, particulièrement dans les sciences physiques, alourdissait le financement des études supérieures.

Dans la préface de l'ouvrage, le professeur R. M. Titmuss rappelle que, pour les responsables de la politique d'investissement, il y a une différence énorme entre « la solution la plus économique pour instruire la majorité » et le « montant que la communauté doit dépenser pour l'instruction de tous ses enfants ». Il écrit à ce sujet: « The dilemma of cheapness against adequacy is a real one, and finds its expression most obviously at the levels of secondary and higher education. » A nos yeux, ce ne saurait être qu'un faux dilemme. Il est urgent d'accorder à l'enseignement des masses, comme à la formation des élites, l'intérêt et les crédits mérités car, même sur le plan strictement économique, il est peu d'investissements plus rentables.

M.-L. RAISSIS.

### **Le pouvoir soviétique<sup>1</sup>**

Auteur de nombreux ouvrages sur l'URSS, M. Henri Chambre, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, a rédigé une excellente introduction à l'étude des institutions du pouvoir soviétique, dont le mérite, pour un écrivain vivant au sein de régimes politiques de type occidental, est d'avoir su discerner deux difficultés, soit le *grand écart entre faits et lois* qui inciterait à considérer le régime politique de l'URSS comme de type « *sui generis* », et l'utilisation d'un *vocabulaire semblable* qui invite tout naturellement à des comparaisons, ce qui serait également faux.

Une caractéristique du régime soviétique est le « rôle dirigeant joué par le Parti », véritable cœur du pouvoir, qui donne une impulsion à tous les organes de l'Etat et de l'administration, assigne un but à la société et contrôle l'exercice du pouvoir en conformité avec ce but. La primauté du dynamisme idéologique s'affirme sur l'ordre juridique, ce qui explique que la Constitution ne soit pas « normative » mais « évolutive ». Il s'agit là d'un document destiné à l'éducation politique des masses.

Un exemple permettra d'en mieux saisir le sens: les droits du citoyen, largement décrits dans un chapitre spécial, sont octroyés et garantis par la Constitution. Mais ils peuvent être modifiés arbitrairement, suspendus temporairement ou supprimés par le pouvoir. On verra ainsi, d'une session à l'autre, le gouvernement entériner des mesures prises et modifier les textes en conséquence. Nulle formule ne saurait mieux mesurer l'écart qu'il y a entre démocratie soviétique et démocratie classique que cette phrase de G. Burdeau: « La société socialiste est la condition d'existence des droits! »

Un point intéressant à signaler, c'est que le critère de « conformité au but révolutionnaire » ne satisfait plus entièrement les juristes soviétiques qui insistent sur le respect de la légalité, contrairement à la conception qui veut que le droit soit considéré comme une catégorie politique au service des intérêts économiques et politiques des ouvriers et paysans.

<sup>1</sup> HENRI CHAMBRE : *Le Pouvoir soviétique. Introduction à l'étude de ses institutions.* Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, 1959, 168 p.

Les institutions politiques et économiques créées, ou plutôt « reconnues » par la Constitution, sont au service de fins non écrites dans les textes constitutionnels et dépendent des décisions conjointes du Comité central du Parti communiste et du Conseil des ministres de l'Union soviétique.

Cette notion s'explique d'autant mieux si on la met en parallèle avec l'article 3 des statuts du Parti qui dresse en quelque sorte la fiche signalétique suivante de ses membres: « Homme marxiste combattant et ouvrier, qui sacrifiera au Parti sa vie et jusqu'à son honneur, car en dehors du Parti, il n'y a pas de vérité. » Cela coupe court aux possibilités de conflit qui ne peuvent exister pour le militant convaincu. Que le sacrifice serait beau... s'il était spontané!

L'auteur, après avoir successivement décrit le Parti communiste, l'Etat et ses pouvoirs, aborde finalement l'aspect économique, lui-même subordonné au gouvernement. Cette identification en fait des pouvoirs politiques et économiques et leur réunion dans les mêmes mains engendre une situation précaire: l'homme tout entier se trouve sciemment remis à une volonté de puissance qui a la possibilité de se faire sentir lourdement dans tous les domaines de la vie privée et publique, d'en orienter à peu près tous les éléments, peut-être même ceux qui relèvent de la vie intérieure de l'homme.

Le pouvoir envisage l'évolution historique selon une direction inéluctable, conséquence de l'idéologie ou conception du monde totale dont il a la charge. Cela correspond partiellement au besoin plus ou moins conscient chez l'homme de sentir en toute puissance un élément magique ou mystérieux qui le dépasse et dont il aime voir la manifestation.

M. Chambre déclare lui-même dans sa conclusion: « Il est possible que petit à petit la manière de gouverner les hommes dans ce régime se transforme. Il n'en reste pas moins que l'arbitraire est inscrit dans les principes qui le guident et qu'il peut à tout instant surgir menaçant. »

Comme nous l'avons déjà entendu dire par François Perroux: « Au milieu du xx<sup>e</sup> siècle, deux coalitions sont engagées dans une lutte. Cette lutte emploie tous les moyens; elle a pour enjeu les structures profondes de l'économie et de la société. » Il importe donc de connaître aussi précisément que possible les régimes politiques qui sont un des éléments mis en jeu dans ce conflit, de façon qu'un réel effort d'invention et d'innovation soit à l'origine de sociétés neuves.

Une telle lecture mérite plus que de l'intérêt, car la prudence est faite de connaissance.

JAQUES-OLIVIER RODIEUX.

## **Adressbuch der Schweiz et Annuaire du commerce suisse<sup>1</sup>**

Ce monumental annuaire renferme bien davantage que son titre ne le laisse supposer. Il comporte en effet:

- un répertoire des localités contenant 11.000 noms;
- un registre général des raisons sociales inscrites au Registre du commerce, avec indication des membres des conseils d'administration, des directeurs, du capital social, de la somme commanditée, etc.;

---

<sup>1</sup> *Adressbuch der Schweiz für Industrie, Gewerbe, Handel und Export et Annuaire du commerce suisse*, Chapalay & Mottier réunis, Verlag Mosse-Annonces AG., Zurich, 1962, 1978 p.

- une partie « adresses » (trilingue), élaborée avec l'aide de 5000 collaborateurs pour le classement par branche et par profession, et comprenant d'utiles détails statistiques et géographiques sur chaque localité;
- un registre des branches;
- une partie « spécialités » (2000 adresses), ne comprenant toutefois que les annonceurs de l'*Adressbuch der Schweiz*;
- un répertoire français-allemand, particulièrement utile aux Romands.

Il est évidemment superflu d'épiloguer sur le caractère précieux d'un tel ouvrage, qui est une source indispensable d'informations sur l'économie suisse.

## Revue internationale du Travail

(Paraît en trois éditions distinctes: française, anglaise, espagnole.)

Publiée mensuellement par le Bureau International du Travail, depuis janvier 1921, la *Revue internationale du Travail* contient des articles de fond qui reflètent l'évolution de la politique sociale sur le plan international et dans les différents pays ; des exposés documentaires, des statistiques du coût de la vie, du chômage, de l'emploi, des salaires et des heures de travail ; enfin une rubrique bibliographique.

Prix du numéro : Fr. 3,— suisses, abonnement annuel : Fr. 30,— suisses.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen et du catalogue des publications du BIT sur demande adressée au bureau International du Travail, Genève.

## Articles sélectionnés

### Formation des cadres

ROURE J.-C. : « Les obstacles à la démocratisation de l'enseignement », *Economie et Humanisme*, septembre-octobre 1962.

*Economie et Humanisme* : « Grandes écoles et formation de l'homme », septembre-octobre 1962.  
*Revue Syndicale Suisse* : « La Centrale suisse d'éducation ouvrière », décembre 1962.

### Finances et banques

COBBOLD, LORD : « Some Thought on Central Banking », *Journal of the Institute of Bankers*, février 1963.

SPIELREIN E. : *Banque et Développement régional*, mars 1963.

WHITTLESEY C.-R. : « Power and influence in the Federal Reserve System », *Economica*, février 1963.

*Banque* : « Les instruments de la politique monétaire dans les pays de la CEE », février 1963.

FIRST NATIONAL CITY BANK : « L'Or en 1962 », *Bulletin mensuel* janvier 1963.

*Journal des Associations patronales* : « Les organisations de financement internationales et américaines », 24 janvier 1963.

### Problèmes de l'entreprise

CAMBIEN S. : « De la gestion empirique à la gestion scientifique », *La Fiduciaire*, 1<sup>er</sup> mars 1963.

DUBOIS A. : « Une solution pour l'autofinancement », *Jeune Patron*, décembre 1962.

HERBEMONT G. d': « Théorie statistique des décisions », *Informations scientifiques BULL*, 1962.  
MOSSE R.: « Le règne des consommateurs », *Banque*, mars 1963.  
ZVORYKINE A.-A.: « La science, force productive directe », *Impact-Science et Société*, n° 1/1963.  
*The Annals* : « Labor Relations Policy in an Expanding Economy », janvier 1961.  
*Journal des Associations patronales* : « Le « leasing », formule de location d'équipement industriel », 10 janvier 1963.  
*Revue internationale du travail* : « La main-d'œuvre étrangère en Suisse », février 1963.

#### *Economie européenne*

HARDY R.: « Le néo-capitalisme italien », *Economie et Humanisme*, janvier-février 1963.  
MASSE P.: « The Economic Planning Experience of France », *Looking Ahead*, NPA, janvier 1963.  
REY J.: « L'élargissement de la Communauté économique européenne », *Revue de la Société d'études et d'expansion*, novembre-décembre 1962.  
SAMPEDRO J.-L.: « L'Espagne au seuil du développement », *Banque*, janvier 1963.  
STJERN SCHANTZ G.: « European economic trends and Finland », *Unitas*, 4/1962.  
DIVERS AUTEURS: « Les transports dans la Communauté économique européenne », *Reflets et Perspectives de la Vie économique*, novembre 1962.  
*Banque nationale pour le commerce et l'industrie*: « L'Italie », octobre 1962.  
*Chambre de Commerce de Bâle*: *La neutralité suisse*, 1962.

#### *Pays en voie de développement*

CAIRE G.: « Méthodes et aléas techniques de la planification dans les pays en voie de développement », *Développement et Civilisations*, octobre-décembre 1962.  
GERN P.: « Les voies ouvertes à la politique monétaire dans un pays d'Afrique », *Revue suisse d'économie politique et de statistique*, mars 1963.  
PROHOROV G.-M.: « L'URSS et les pays sous-développés », *Revue de la politique internationale*, 5 janvier 1963.  
TUROT P.: « Coopération des capitaux pour soutenir les produits de base », *Banque*, janvier 1963.

#### *Agriculture*

HEGER Ch.: « Le problème de la revalorisation économique de l'agriculture », *Revue de la Société d'études et d'expansion*, novembre-décembre 1962.  
JAGGI E.: « Evolution des structures agricoles et de la consommation de denrées alimentaires en Suisse », *Bulletin de documentation économique*, décembre 1962.  
*Bulletin mensuel FAO* : « Politiques agricoles de l'Europe durant les années soixante », janvier 1963.

#### *Développement régional*

BERTINO E. et de GOTTAUDI M.: « La Suisse et ses régions sous-développées », *Revue PTT*, décembre 1962.  
BOCA A.: « Comptabilité régionale », *Revue économique*, janvier 1963.  
CAILLOT R.: « Le plan et les équilibres régionaux », *Economie et Humanisme*, septembre-octobre 1962.  
SEVRIN R.: « Notes sur la géographie administrative de quelques pays », *Le Hainaut économique*, n° 3/1962.





